



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

**Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement**

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance et genre

**LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION
SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES
COSMOGONIQUES**

Nom de l'auteur : TOUKO Arinte

Université de Kara

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

Ville : Kara

Pays : Togo

Discipline de l'article : Philosophie

Spécialité de l'article : La Philosophie du Genre

Résumé en français

Des lois de travail inadaptées aux conditions des femmes, des noms de spécialité uniquement masculins parce que non ouverte au genre féminin auparavant, des congés de maternité encore accordés uniquement aux femmes dans certaines contrées comme si les hommes étaient dispensés de changer les couches à leurs nouveau-nés, etc., nous assistons de nos jours à un chamboulement des sociétés modernes à cause de nouvelles aspirations des femmes comme si tout cela reposait sur de nouveaux paradigmes. Et pourtant c'est la mauvaise interprétation des anciens paradigmes qui a donné le mauvais rôle à la femme d'aujourd'hui.

Notre article veut réinterpréter certains mythes des origines dont le contenu était en avance par rapport à nos sociétés d'aujourd'hui. Non pas pour une homogénéisation des rapports entre les genres, ni pour un renversement des rapports de force entre eux, mais pour montrer que les rapports entre les genres sont souvent le résultat d'une adaptation culturelle selon les nécessités de la société. Notre réflexion questionne les politiques nationales dont l'élaboration des lois est souvent tributaire des interprétations anciennes des paradigmes et des mythes cosmogoniques qui ont encore de nos jours pour vecteurs les traditions conservatrices et les croyances d'une part. D'autre part, notre recherche revisitera respectivement les voies non encore explorées de certains mythes cosmogoniques, de l'histoire de l'évolution et de la recherche archéologique dont le sens et les résultats sont différents de la perception que nos sociétés d'aujourd'hui ont des rapports entre les genres.

Mots clés : genre, rapport, culturel, mythologie, adaptation

Abstract

From labor laws unsuited to women's conditions, to male-only specialty names not previously open to the feminine gender, to maternity leave granted only to women as if men were exempt from changing the diapers of their newborns, etc., we are now witnessing the upheaval of modern societies as a result of new aspirations on the part of women, as if all this were based on new paradigms. And yet it is the misinterpretation of old paradigms that has given today's woman the wrong role. The aim of our paper is to reinterpret some of the original myths, the content of which was ahead of its time in today's society. Our aim is not to homogenize gender relations, nor to reverse the balance of power between them, but to show that gender relations are often the result of cultural adaptation to the needs of society. Our reflection raises the question of national policies, whose lawmaking is often dependent on ancient interpretations of cosmogonic paradigms and myths, which are still today vectored by conservative traditions and beliefs on the one hand. On the other hand, our research will revisit, respectively, the unexplored paths of certain cosmogonic myths, evolutionary history and archaeological research, the meaning and results of which are different from our societies' perception of gender relations today.

Key words: gender, relationship, cultural, mythology,adaptation

Introduction générale

La problématique du genre, aujourd’hui, se présente comme diversifiée et complexe. Elle concerne d’abord les genres dits classiques – homme et femme – puis les nouveaux genres, qualifiés de fluides (Genderfluid, Bigender, Trigender, Genderqueer, Pangender, Demigender, Greygender, Fluidflux, Multigender, Polygender, etc.), qui demeurent encore largement contestés ou rejetés par certaines catégories sociales et communautés. Cette situation engendre des injustices et des formes de marginalisation des groupes minoritaires, avec des conséquences socio-économiques et sanitaires souvent dramatiques.

Pourtant, la redécouverte et la réinterprétation des mythologies cosmogoniques démontrent que les références mobilisées dans la construction et la gestion de la communauté humaine contemporaine – lesquelles valorisent essentiellement les genres classiques – ne reposent pas toujours sur des bases objectives (Eliade, 1949, pp. 85-89, 122-126). D’autres références, plus plausibles et davantage en adéquation avec la réalité anthropologique, auraient pu fonder une organisation sociale plus équitable et plus juste. Or, dans plusieurs sociétés contemporaines, on observe au contraire une véritable « chasse à l’homme » qui se traduit par la stigmatisation et la marginalisation de certaines catégories de genres, au seul motif de leur orientation sexuelle ou de leur identité non classique.

La question centrale à laquelle cet article entend répondre est la suivante : comment les sociétés marquées par l’influence des religions du Livre, et qui en conséquence ont marginalisé et assujetti le genre féminin d’une part et exclu les genres fluides d’autre part, peuvent-elles se réapproprier leurs dynamiques sociales en y intégrant davantage de justice et d’équité dans une gestion inclusive de la communauté humaine ? (Mbembe, 2016, pp. 152-158).

De cette interrogation fondamentale découlent deux questions spécifiques :

La première est « comment l’inégalité dans l’accès au travail entre les genres affecte-t-elle l’égalité, la parité et la dignité dans la société ? »

La deuxième est « quels moyens et quelles procédures de sensibilisation peuvent favoriser l’ouverture de la société à la tolérance et à l’acceptation des personnes de genres fluides, souvent rejetées ou marginalisées en raison de théories conservatrices, notamment religieuses ? »

Dans les deux cas, l'élément commun réside dans la question de l'égalité : soit par la reconnaissance et l'intégration de nouveaux genres dans l'espace public et la gestion politique, soit par la dénonciation de leur pénalisation et de leur exclusion.

Le présent article, intitulé « *Les nouvelles problématiques du genre : une non-révolution à la lumière des mythologies cosmogoniques* », s'appuie sur l'hypothèse principale suivante : la société contemporaine a hérité d'une conception classique du genre qui s'est construite en marginalisant à la fois le féminin et les genres fluides. De cette hypothèse générale dérivent deux hypothèses spécifiques :

La première est que l'inégalité d'accès au travail entre les genres entraîne une marginalisation sociale et économique qui compromet l'égalité et la parité dans la société, contribuant ainsi à la reproduction des stéréotypes de genre et à l'affaiblissement de la dignité des groupes discriminés. L'absence de parité dans le monde du travail alimente en outre des inégalités structurelles (revenus, statuts, accès au pouvoir décisionnel) qui fragilisent la cohésion sociale. À l'inverse, la promotion d'un accès équitable au travail renforce la perception de justice et le respect de la dignité humaine.

La seconde est que la sensibilisation, notamment par l'éducation scolaire et universitaire, favorise une meilleure compréhension des identités de genre et contribue à réduire la marginalisation. Les campagnes médiatiques inclusives et participatives, la formation continue dans les institutions publiques et privées, le dialogue interreligieux et interculturel ainsi que la reconnaissance juridique et institutionnelle des droits des personnes de genres fluides constituent autant de leviers d'inclusion et de tolérance.

L'objectif principal de cette recherche est de sensibiliser les décideurs à prendre en compte la pluralité des genres dans la gestion de la chose publique. À cet objectif général s'ajoutent deux objectifs spécifiques :

Primo, analyser l'impact des inégalités d'accès au travail entre les genres sur l'égalité, la parité et la dignité, afin de proposer une compréhension élargie du concept de genre qui favorise une gouvernance inclusive.

Secundo, identifier et proposer des moyens concrets – juridiques, éducatifs, sociaux et culturels – de sensibilisation, capables de transformer les mentalités et d'orienter les législations, en particulier le droit du travail, vers une reconnaissance effective et une protection de tous les genres.

La méthodologie adoptée dans ce travail s'est voulue analytique, historique et critique. Dans un premier temps, elle a permis d'analyser les origines de la problématique des genres en interrogeant les fondements sociaux et culturels de la différenciation sexuelle et genrée (Butler, 1990 ; Scott, 1988). Dans un second temps, l'approche historique a mis en évidence l'évolution de la codification des mœurs sexuelles et, partant, la pénalisation de certains comportements liés aux identités de genre, sous l'influence des traditions religieuses, des législations coloniales et des dispositifs normatifs modernes (Foucault, 1976 ; Tamale, 2011). Enfin, la dimension critique a ouvert la voie à une interrogation sur les conséquences vécues par les personnes discriminées et sur la légitimité des choix politiques consistant à reconnaître ou à exclure certains genres des cadres institutionnels et juridiques (Nussbaum, 2011 ; Fraser, 2003). L'objectif ultime est ainsi de distinguer ce qui relève d'une motivation objective dans les politiques de reconnaissance des genres de ce qui procède de présupposés idéologiques ou conservateurs.

Pour mener à bien cette recherche, nous avons structuré notre réflexion en deux parties principales, suivies d'une conclusion générale.

La première partie, intitulée « *Les mythes de création et la genèse des genres classiques* », s'attache à analyser la construction d'une supériorité masculine héritée des récits fondateurs. Elle met en lumière l'importance de la figure du *paterfamilias* comme symbole de domination masculine (Eliade, 1949, pp. 28-32, 85-89) et interroge le rôle de ces mythes dans la légitimation et la pérennisation de rapports de pouvoir inégalitaires entre les sexes.

La deuxième partie, intitulée « *Nouvelles problématiques de genre et démythification de la supériorité masculine* », s'articule en quatre chapitres complémentaires. Le premier recense les principaux défis contemporains liés aux questions de genre. Le deuxième met en évidence les nouvelles aspirations portées par les femmes dans divers domaines sociaux, économiques et politiques. Le troisième propose des pistes de déconstruction des représentations qui consacrent la supériorité masculine. Enfin, le quatrième chapitre explore d'autres mythes fondateurs qui, à l'inverse, valorisent la femme et la placent au centre du récit symbolique (Warner, 1995, pp. 32-42, 197-210).

La conclusion revient, dans un premier temps, sur les problèmes liés au genre qui subsistent encore aujourd'hui, avant de proposer, dans un second temps, quelques actions clés susceptibles de favoriser une véritable inclusion et une gouvernance plus équitable des rapports de genre.

1.Les mythes de création des genres classiques

Ils sont essentiellement tirés des écrits sacrés judéo-chrétiens et de l'islam et de la société conservatrice familiale. Ils ont imprimé leur marque dans les traditions et législations de la société depuis les origines à nos jours et dont les conséquences sont encore d'actualité. Certains de ces mythes sont responsables du titre de « paterfamilias » que porte les hommes jusqu'à nos jours (Cf. M. Eliade, 1949, p. 28-32, p. 85-89). Cette première partie sera divisée en deux chapitres :

1.1. *De la « paterfamilias »*

L'origine du terme « paterfamilias » se trouve dans la Rome antique. Il désignait le chef de famille, souvent le père, qui détenait une autorité absolue sur sa maisonnée. Le "paterfamilias" était responsable non seulement des membres de la famille immédiate mais aussi des esclaves et des propriétés. Il détenait le pouvoir de vie et de mort sur ses enfants, pouvait arranger des mariages, et gérait les biens de la famille (Cf. S. Saïd, M. Trédé et A. Le Boulluec, 2000, pp. 148-151). Ce concept reflétait l'organisation patriarcale et hiérarchique de la société romaine, où le "paterfamilias" incarnait l'autorité légale et morale.

1.1.1. Pourquoi le « paterfamilias » et non la « materfamilias » ?

La raison est que dans la Rome antique, la société était fortement patriarcale, ce qui signifiait que les hommes occupaient les positions d'autorité et de pouvoir. Le terme "*paterfamilias*" reflète cette structure sociale, où le père était considéré comme le chef de la famille et le principal responsable de ses membres.

La femme, bien que jouant un rôle important au sein du foyer, n'avait pas le même statut légal ou social que l'homme. En conséquence, il n'y avait pas d'équivalent féminin direct en termes de pouvoir et d'autorité sur la famille et les biens. La "*materfamilias*" (mère de famille) pouvait avoir de l'influence et de l'autorité, mais toujours sous l'autorité juridique et morale du paterfamilias.

Cette distinction est un reflet des valeurs et des croyances de l'époque, où les hommes étaient vus comme les protecteurs et les décideurs principaux, tandis que les femmes étaient souvent confinées à des rôles domestiques et subordonnés.

1.1.2. La spécialisation du travail liée au genre

Gazalé montre que, chez les premières sociétés, le féminin occupait une place centrale dans les cultes et la culture ; le pouvoir était équilibré. En effet, si nous prenons deux exemples, le premier qui concerne les menstrues qui sont considérées de nos jours dans certaines cultures comme quelque chose d’impure, par le passé, selon Gazalé (2017, p. 131) :

« Les règles auraient donc été considérées, dans certaines cultures, comme sacrées, avant que les religions patriarcales ne les stigmatisent et assimilent la femme à l’animalité dans ce qu’elle peut avoir de plus répugnant, l’obligeant à s’éloigner périodiquement de la communauté humaine à la première goutte de sang et à se décontaminer avant d’être réintégrée », d’une part.

D’autre part, par rapport au travail, alors que de nos jours sa spécialisation réserve les travaux physiques et durs aux hommes, et les travaux domestiques réservés aux femmes, Gazalé affirme quant à elle que (2017, p. 132) :

« Dans toutes les cultures, les femmes (hormis celles appartenant à la petite minorité favorisée) ont toujours bataillé dur, et même très dur, aux champs, à la ferme ou en tant que domestiques. Hier comme aujourd’hui, des millions de femmes – libres ou esclaves – accomplissent des besognes requérant les vertus viriles de force, d’endurance et de persévérances, comme d’aller chercher de l’eau, seule, à des kilomètres de chez elles, la tirer du puits et la rapporter par dizaines de litres sur la tête, en bravant le vent, le sable ou la tempête »

C'est à partir de la fin du Néolithique et l'âge des métaux que commence la « virilisation du monde » la relégation des femmes après les hommes, la masculinisation de l'autorité religieuse et sociale, et la détention par l'homme de l'hégémonie du pouvoir.

Elle accorde la part belle au sexe masculin. Est-ce oui ou non un opportunisme masculin ?

Le constat est que la spécialisation du travail liée au genre est une question complexe, enracinée dans des millénaires d'histoire sociale, culturelle et économique (Cf. J-P., Vernant, 1962, p. 97-103)

Il est vrai que dans de nombreuses sociétés, les hommes ont historiquement occupé des rôles de pouvoir et d'autorité, tandis que les femmes étaient souvent confinées à des rôles domestiques. Cette division du travail a souvent été justifiée par des arguments biologiques, culturels ou religieux (Cf. C. Delphy, 1998, pp. 269-276).

Quant à savoir si cette spécialisation est un Opportunisme masculin ou non il nous a été donné de remarquer que la structure patriarcale qui avait libre cours dans la plupart des sociétés a souvent favorisé les hommes. Ce qui permettait à ces derniers de conserver et de renforcer leur pouvoir et leur influence dans divers domaines. Certains pourraient dire que cette situation résulte d'un opportunisme masculin visant à maintenir la domination et le contrôle. Cependant, il est également important de reconnaître que ces structures sociales sont le produit de dynamismes complexes et que des changements significatifs ont été observés au fil du temps. En effet, dans certains contextes de guerres ou de raréfaction de la gent masculine on a constaté que des femmes ont eu à assumer le rôle des hommes sans que cela soit considéré comme une entorse aux lois ou un affront aux divinités ou aux normes mises en place par les anciens ou ancêtres.

Aujourd'hui, de nombreux mouvements œuvrent pour l'égalité des sexes et remettent en question ces divisions traditionnelles ou artificielles. La spécialisation du travail en fonction du genre est de plus en plus critiquée, et des efforts sont déployés pour promouvoir une répartition plus équitable des rôles et des responsabilités, tant dans la sphère privée que publique (Cf. R. Magdalena, 2013, pp. 147–155) : cette contribution souligne « la répartition inégale entre travail rémunéré (public) et non rémunéré (privé) ».

1.2. Les genres classiques actuels, un opportunisme masculin

Il est inutile de se demander à qui profite la classification officielle des genres qui fait la part belle au genre masculin. Le recours aux mythes anciens, aux saintes écritures et à la tradition, participent de cette classification, comme s'il n'y avait pas d'autres références issues du même espace-temps qui trouvent dans le genre féminin des caractéristiques positives et donc supérieures au genre masculin pouvant faire de la femme un être supérieur à l'homme.

2. Nouvelles problématiques liées aux genres et démythification de la supériorité du genre masculin

L'émergence de nouvelles problématiques liées au genre témoigne d'un double mouvement : d'un côté, les aspirations des femmes et des minorités de genre à l'égalité réelle avec les hommes, et de l'autre, les résistances sociales, culturelles ou religieuses qui perpétuent encore des hiérarchies. Ces tensions obligent à interroger les logiques de repositionnement des femmes et des personnes de genres fluides : par quels moyens parviennent-elles à s'affirmer ? Avec quels soutiens sociaux, politiques ou culturels ? Quels défis rencontrent-elles sur ce chemin d'émancipation ?

2.1. Des nouvelles problématiques liées aux genres

Les débats contemporains montrent que les questions de genre ne se réduisent plus à la simple opposition homme/femme : elles s'élargissent et se complexifient, obligeant les sociétés à repenser leurs institutions, pratiques et représentations collectives. De plus en plus d'individus refusent de se laisser enfermer dans la stricte dichotomie homme/femme. L'affirmation des identités non-binaires soulève la question de leur reconnaissance dans les systèmes juridiques, éducatifs et professionnels. Comme le rappelle Judith Butler (2005, pp. 63-67), les catégories de genre sont des constructions sociales, et leur déconstruction ouvre la voie à une société plus inclusive où chaque identité peut exister sans discrimination.

Cette complexification des questions de genre se manifeste également dans le domaine professionnel et technologique. La sous-représentation des femmes et des minorités de genre dans les métiers du numérique et de la technologie constitue un enjeu majeur, lié à des facteurs historiques, sociaux et structurels. L'absence d'inclusion entraîne l'exclusion de certaines voix dans la production technologique, accroît les vulnérabilités en matière de sécurité en ligne et fragilise la participation citoyenne dans une économie de plus en plus digitalisée.

Les normes genrées pèsent aussi sur la santé mentale. Les hommes, soumis à l'injonction de virilité, intérieurisent souvent leurs souffrances, tandis que les femmes voient parfois leurs troubles minimisés ou stigmatisés. Les minorités de genre sont particulièrement exposées aux problèmes psychologiques en raison de la discrimination et de la marginalisation (Butler, 2005 ; Crenshaw, 1991). Ces enjeux se conjuguent à la persistance de violences basées sur le genre, qu'il s'agisse de violences domestiques, de harcèlement sexuel ou de discriminations en ligne, traduisant la permanence d'un système patriarcal qui perçoit l'altérité comme une menace.

Les inégalités persistent également dans l'éducation et l'économie. Dans certaines régions, les filles restent moins scolarisées, et les contenus éducatifs continuent de véhiculer des stéréotypes genrés (Nussbaum, 2000). Dans le monde du travail, les écarts salariaux, les discriminations à l'embauche et les interruptions de carrière liées à la maternité freinent l'accès des femmes et des personnes non-conformes aux postes de pouvoir, montrant que l'égalité formelle ne suffit pas et nécessitant des politiques de redistribution et de reconnaissance (Fraser, 1997).

Ainsi, ces nouvelles problématiques mettent en évidence la nécessité d'une approche globale et intersectionnelle, intégrant reconnaissance juridique, inclusion éducative, participation économique, protection contre les violences et soutien à la santé mentale pour construire une société véritablement équitable et inclusive.

2.2. De l'émergence de nouvelles aspirations des femmes

Au fil des décennies, les aspirations des femmes ont considérablement évolué, reflétant les transformations sociales, économiques et culturelles. Elles cherchent aujourd’hui à accéder à des niveaux élevés d’éducation et à des carrières ambitieuses, y compris dans des domaines traditionnellement dominés par les hommes, tels que la science, la technologie, l’ingénierie et les mathématiques, ainsi que dans des postes de direction et de gestion. Cette évolution s’accompagne d’une volonté d’indépendance financière, les femmes souhaitant gérer leurs propres ressources, investir et planifier leur avenir économique de manière autonome.

L’équilibre entre vie professionnelle et vie privée constitue également une priorité, avec une recherche d’environnements de travail flexibles permettant de concilier responsabilités professionnelles et vie familiale. Parallèlement, les femmes aspirent à davantage de leadership et de représentation dans les sphères politique, économique et sociale, afin de participer activement aux prises de décisions et de promouvoir l’égalité des sexes.

Les préoccupations en matière de santé et de bien-être sont également au centre de ces nouvelles aspirations, avec un intérêt croissant pour la santé physique et mentale, l'accès à des soins de qualité et l'information sur des questions spécifiques aux femmes. À cela s'ajoute un engagement accru dans la communauté et dans les mouvements sociaux, notamment pour l'égalité des sexes, la justice sociale, l'environnement et les droits humains. Enfin, les femmes revendiquent la liberté d'explorer et d'affirmer leur identité personnelle, de suivre leurs passions et de remettre en question les normes sociales et culturelles traditionnelles.

2.3. La démystification de la supériorité du genre masculin

Elle constitue un enjeu central pour parvenir à l’égalité des sexes et construire une société juste et inclusive. Ce mythe, profondément ancré dans de nombreuses cultures et traditions, repose sur des stéréotypes et préjugés qui ont longtemps légitimé la domination masculine, tout en occultant les contributions des femmes et des genres fluides.

Pour déconstruire cette idée de supériorité, il est essentiel de reconnaître les mécanismes historiques et culturels qui ont maintenu les structures patriarcales, qu'il s'agisse des traditions, des religions ou des législations (Butler, 2005 ; Eisler, 1987). L'éducation et la sensibilisation jouent un rôle crucial, en mettant en lumière l'histoire des femmes, leurs réalisations dans divers domaines et les problèmes liés aux inégalités de genre.

Promouvoir l'égalité des opportunités dans l'éducation, l'emploi, la politique et la vie publique permet de démontrer que les compétences et les talents ne sont pas déterminés par le genre. Les médias ont également un rôle clé, en valorisant des représentations équilibrées et diversifiées des genres, et en offrant des modèles de rôles non traditionnels. L'engagement des hommes dans cette démarche, ainsi que la visibilité des femmes et des personnes non-binaires en positions de leadership, contribue à transformer les normes sociales et à renforcer l'inclusion.

En somme, la démythification de la supériorité masculine repose sur une combinaison d'éducation, de politiques inclusives, de visibilité et de transformation culturelle, afin de construire une société où tous les genres peuvent s'épanouir et participer pleinement à la vie sociale, économique et politique.

2.4. La redécouverte des mythes fondateurs favorables aux femmes et aux genres fluides

Certaines mythologies anciennes offrent une vision plus équilibrée et inclusive des rapports entre les genres, mettant en lumière la valeur et les contributions des femmes dans diverses cultures (Warner, pp. 32-42 ; 197-210). Ces récits montrent que, malgré les structures patriarcales présentes dans de nombreuses sociétés anciennes, il existait des figures féminines puissantes et influentes qui défiaient les stéréotypes de genre. Riane Eisler (1987, pp. 45-61 ; 103-119) décrit ainsi des sociétés pré-patriarcales centrées sur le partenariat, où les divinités féminines occupaient une place dominante, contrastant avec les structures ultérieures marquées par le pouvoir masculin. La réinterprétation de ces récits peut constituer une source d'inspiration pour promouvoir l'égalité des sexes et reconnaître les contributions des femmes tout au long de l'histoire.

Dans la mythologie grecque, des déesses comme Athéna incarnent la sagesse, la stratégie et la compétence au combat, défiant les stéréotypes de genre traditionnels. La mythologie égyptienne célèbre Isis, symbole de sagesse, de magie et de protection, tandis que les Valkyries nordiques, guerrières puissantes, déterminaient le sort des combattants dignes du Valhalla, illustrant force et autonomie. Dans diverses cultures anciennes, la vénération de la Déesse Mère, qu'il s'agisse des civilisations sumérienne ou hindoue, souligne le rôle central des femmes en matière de fertilité, de protection et de créativité. Enfin, des figures légendaires comme Mulan, qui prend la place de son père dans l'armée, continuent d'inspirer aujourd'hui par leur courage et leur capacité à remettre en question les rôles de genre traditionnels.

Ainsi, la redécouverte et l'étude de ces mythes offrent non seulement une perspective historique alternative mais également des modèles pour soutenir la reconnaissance des femmes et des identités de genres fluides dans la société contemporaine.

Conclusion générale

Les sociétés contemporaines portent encore les traces de mythes et de croyances qui valorisent le masculin, qu'il s'agisse des traditions judéo-chrétiennes, islamiques ou de la pensée grecque classique. Ces récits ont historiquement limité l'expression et la participation des femmes, les assignant à des rôles subalternes, tandis que d'autres textes plus inclusifs ont été ignorés. Cette construction culturelle a contribué à perpétuer des inégalités structurelles qui se manifestent encore aujourd'hui dans l'accès au travail, la répartition des responsabilités familiales, la représentation dans certains secteurs professionnels et l'accès aux postes de décision (Crenshaw, 1991 ; Eliade, 1949).

Malgré les avancées liées à la modernité et aux normes éthiques contemporaines, les écarts de genre persistent, renforcés par des stéréotypes et des résistances sociales. Les femmes et les minorités de genre demeurent sous-représentées dans la technologie, les sciences et l'ingénierie, tandis que des écarts salariaux et des obstacles à la progression professionnelle continuent de reproduire des hiérarchies inégalitaires. Ces constats soulignent la nécessité d'une approche systémique, combinant politiques publiques, pratiques professionnelles inclusives et transformations culturelles, pour favoriser l'égalité et l'équité (Sen, 2010).

Pour progresser vers une véritable inclusion, il est essentiel de promouvoir l'accès à la formation continue, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sensibilisation, et la création d'environnements sécurisés et représentatifs pour tous les genres, y compris les identités fluides. La visibilité, le soutien institutionnel et l'implication d'alliés constituent également des leviers clés pour transformer les normes sociales et réduire la marginalisation. L'enjeu n'est pas seulement de garantir la justice, mais de construire des sociétés plus équitables, résilientes et capables de tirer pleinement parti de la diversité des talents et des perspectives (Butler, 2005 ; Fraser, 2003 ; Nussbaum, 2011).

Références bibliographiques

- Achille Mbembe**, 2016, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte, pp. 152-158.
- Christine Delphy**, 1998, *L'ennemi principal : Penser le genre*, Paris, Syllepse, pp. 269-276.
- Judith Butler**, 2005, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, p. 147.
- Kimberlé Crenshaw**, 1991, « Mapping the Margins », *Stanford Law Review*, vol. 43, p. 1268.
- Olivia Gazalé**, 2017, *Le mythe de la virilité*, Paris, Robert Laffont, pp. 131-132.
- Mircea Eliade**, 1949, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, pp. 28-32 ; 85-89 ; 122-126.
- Marina Warner**, 1985, « Monuments et Maidens : The Allegory of the Female Form », *University of California Press*, pp. 32-42 ; 197-210.
- Jean-Pierre Vernant**, 1962, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, pp. 97-103.
- Suzanne Saïd, Monique Trédé et Alain Le Boulluec**, 2000, *Histoire de la pensée politique dans l'Antiquité*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 148-151.